

BE-A0521_710634_708702_FRE

Inventaire des archives du notaire Thiry
Jean-Baptiste, Neufchâteau, 1836-1853



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	6
Archives.....	6
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Notaire Thiry Jean-Baptiste, Neufchâteau.....	9
1 - 7 Répertoires des actes notariés. 1836-1853.....	9
8 - 27 Minutes des actes notariés. 1836-1853.....	9

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Thiry Jean-Baptiste, Neufchâteau

Période:

1836 - 1853

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0521.1176

Etendue:

- Etendue inventoriée: 0.72 m
- Dernière cote d'inventaire: 27.00

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Arlon

Producteurs d'archives:

Thiry, Jean-Baptiste (notaire), 1836 - 1853

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement consultables.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Thiry Jean-Baptiste, notaire à Neufchâteau

HISTORIQUE

Né le 10 septembre 1796. Notaire à Neufchâteau en remplacement de son beau-frère Nicolas Motté, décédé (arrêté royal de nomination du 19 mai 1836). Auparavant, il était greffier de la justice de paix du canton de Bastogne. En 1844, il passe 19 actes dans le chef-lieu et 17 en dehors. En 1845, ces chiffres sont respectivement de 13 et 10 actes. Par l'arrêté royal du 1er mai 1848, il est autorisé à transférer sa résidence à Dampicourt, canton de Virton (en remplacement de Maximilien-Joseph Maréchal, décédé à Virton). Jean-Baptiste Thiry se ravise et l'arrêté du 1er juillet 1848 rapporte l'arrêté du 1er mai 1848 : Jean-Baptiste Thiry continue ses fonctions de notaire à Neufchâteau. Entre-temps, des démarches avaient été entreprises pour son remplacement, notamment par son neveu Louis-Joseph Clément, notaire à Vaux-lez-Rosières, tandis que les notaires chestrolais souhaitaient supprimer l'étude ¹. À partir du 1er décembre 1853 (date de son 1er acte) et jusqu'à l'arrêté royal du 30 avril 1878 (démission de ses fonctions de notaire), il exerce sa fonction à Vaux-lez-Rosières (par l'arrêté royal du 10 novembre 1853, Jean-Baptiste Thiry et Louis-Joseph Clément obtiennent l'autorisation de permuter leur résidence). Dans le brouillon d'un courrier non daté [1873] adressé au procureur général (et vraisemblablement rédigé par le procureur du roi de Neufchâteau), réagissant à une demande de permutation entre Gustave-Adolphe Dubois, notaire à Bastogne, et Jean-Baptiste Thiry, notaire à Vaux-lez-Rosières, on peut lire : " Me Thiry, [...] trouvant le climat des Ardennes trop rigoureux, il sollicite et obtient sa nomination à Dampicourt, au canton de Virton, mais cette résidence lui ayant tout d'abord déplu ; il s'empresse de réclamer son maintien à Neufchâteau, ce qui lui fut accordé. Il demanda ensuite à permuter avec son neveu, Me Clément alors notaire à Vaux-lez-Rosières. Cette permutation fut autorisée par l'arrêté royal du 10 novembre 1853. Me Thiry n'a jamais habité Vaux d'une manière permanente et depuis plusieurs années il n'y fait que de très rares apparitions. S'il paraît tenir au titre de notaire, à coup sûr il n'aime pas à en remplir les fonctions. Depuis sa nomination à Vaux jusqu'en 1869, il a reçu en moyenne, trois actes par année et à partir de cette dernière date, il n'en a plus reçu aucun. Il est à désirer, dans l'intérêt des populations du canton de Sibret, que Me Thiry soit remplacé ; il est âgé bientôt de 77 ans, il est

1 HANNICK P., L'aisance matérielle des notaires de Neufchâteau vue par un confrère en 1848, dans Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg, 73e année, 1997, n° 1-2, p. 3-8.

célibataire et possesseur d'une fortune considérable, il devrait solliciter la démission de ses fonctions, plutôt qu'un changement de résidence " ².

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

L'article 1er de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803) contenant organisation du notariat définit la fonction de notaire : " les notaires sont les fonctionnaires publics établis pour recevoir tous les actes et contrats auxquels les parties doivent ou veulent faire donner le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique, et pour en assurer la date, en conserver le dépôt, en délivrer des grosses et expéditions ".

ARCHIVES

ACQUISITION

Le dépositaire des minutes et répertoires de Me Thiry est Louis-Joseph Clément, notaire à Neufchâteau.

Protocole versé par Jean-Marie-Théophile Collignon, notaire à Neufchâteau, en date du 7 avril 1965.

2 AÉA, Parquet près le tribunal de première instance de Neufchâteau, n° 557.

Contenu et structure

MODE DE CLASSEMENT

Les répertoires (1836-1853) et les minutes des actes notariés (1836-1853) sont classés chronologiquement.

Description des séries et des éléments

NOTAIRE THIRY JEAN-BAPTISTE, NEUFCHÂTEAU

1	1 - 7 <i>RÉPERTOIRES DES ACTES NOTARIÉS. 1836-1853.</i> 29 mai 1836 - 29 décembre 1836.	1 cahier
2	2 janvier 1837 - 31 décembre 1837.	1 cahier
3	2 janvier 1838 - 21 décembre 1838.	1 cahier
4	2 février 1839 - 12 décembre 1842.	1 cahier
5	12 janvier 1843 - 29 juin 1847.	1 cahier
6	12 juillet 1847 - 11 septembre 1848.	1 cahier
7	21 septembre 1848 - 10 novembre 1853.	1 cahier
---	Table alphabétique. 29 mai 1836 - 10 novembre 1853.	
8	8 - 27 <i>MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 1836-1853.</i> 29 mai 1836 - 29 décembre 1836 (1-83).	1 liasse
9	2 janvier 1837 - 29 juin 1837 (84-139).	1 liasse
10	2 juillet 1837 - 31 décembre 1837 (140-216).	1 liasse
11	2 janvier 1838 - 30 avril 1838 (217-280).	1 liasse
12	2 mai 1838 - 21 décembre 1838 (281-340).	1 liasse
13	2 février 1839 - 21 décembre 1839 (341-385).	

		1 liasse
14	3 janvier 1840 - 21 octobre 1840 (386-423).	1 liasse
15	4 janvier 1841 - 30 décembre 1841 (424-472).	1 liasse
16	1er janvier 1842 - 14 novembre 1842 (473-496).	1 liasse
17	9 février 1843 - 16 décembre 1843 (501-535).	1 liasse
18	23 janvier 1844 - 12 novembre 1844 (536-571).	1 liasse
19	24 janvier 1845 - 31 décembre 1845 (572-594).	1 liasse
20	1er janvier 1846 - 4 novembre 1846 (595-621).	1 liasse
21	25 mars 1845 - 24 décembre 1847 (624-643).	1 liasse
22	8 janvier 1848 - 30 décembre 1848 (644-682).	1 liasse
23	20 janvier 1849 - 26 décembre 1849 (683-719).	1 liasse
24	5 février 1850 - 19 décembre 1850 (720-759).	1 liasse
25	7 janvier 1851 - 7 décembre 1851 (761-820).	1 liasse
26	10 janvier 1852 - 7 décembre 1852 (821-850).	1 liasse
27	3 janvier 1853 - 10 novembre 1853 (851-887).	1 liasse